



LES CHEQUES-VACANCES ANCV

Charente-Maritime Tourisme organise le mardi 18 mars de 16h30 à 18h une réunion d'information en partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) auprès des professionnels du tourisme (hébergeurs, activités de loisirs, ...) de la Charente-Maritime.

Objectifs :

- Sensibiliser et informer les professionnels du tourisme des services que propose l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV),
- Décrire les avantages réels apportés aux clients, aux employés des entreprises qui possèdent les Chèques-Vacances mais également pour l'entreprise elle-même,
- Définir les modalités à mettre en œuvre par un professionnel du tourisme pour intégrer les Chèques-Vacances.

Lieu :

Auditorium du Centre Beauséjour,
BP 72 - 17340 CHATELAILLON-PLAGE

Programme :

Accueil de Monsieur Stéphane VILLAIN, Président de Charente-Maritime Tourisme

Interventions :

- **Patrick MARY**, Directeur Région Sud-Ouest de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, qui présentera « L'ANCV et son modèle économique et social »
- **Estelle GASPON** : « de l'intérêt de l'affiliation Chèque-Vacances pour un professionnel du Tourisme et des Loisirs ».
- **Philippe ROBERT** : « La mise en place du Chèque-Vacances dans les entreprises de moins de 50 salariés ».

L'ANCV, un acteur majeur du tourisme social

Établissement public implanté à Sarcelles, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) est le principal opérateur de l'État en matière de politique sociale du tourisme. Placée sous la tutelle du ministère en charge du Tourisme, l'Agence remplit une mission unique : rendre les vacances accessibles au plus grand nombre et contribuer à la rénovation des équipements touristiques à vocation sociale.

En effet, les vacances contribuent à la qualité de la vie, au bien-être et à l'épanouissement individuel. Le temps des vacances est une rupture avec le quotidien bénéfique pour la santé et le moral. Partir en vacances, c'est aussi inaugurer un autre rapport aux autres et au temps (resserrement des liens familiaux, découverte de nouveaux horizons, participer à un rituel social...). Dans une période difficile comme celle que nous vivons actuellement, les inégalités en

matière de départ en vacances se creusent¹. Ce contexte rend la mission de l'Agence plus que jamais d'actualité.

Depuis plus de 30 ans, l'Agence inscrit son action dans la lutte contre la fracture touristique. Pour mener à bien sa mission, l'Agence s'appuie sur deux dispositifs complémentaires. D'une part elle diffuse le Chèque-Vacances aux salariés de toutes les entreprises et aux agents de la fonction publique, ainsi que le Coupon Sport ancv. D'autre part, elle conduit des actions de solidarité en direction des publics vulnérables : familles notamment monoparentales, jeunes adultes, personnes en situation de handicap et personnes âgées. Philippe Laval dirige l'Agence depuis le 1er novembre 2011. Bernard Noulain est président du Conseil d'administration de l'Agence depuis le 19 décembre 2013.

L'ANCV, un établissement public original

L'Agence s'est construite autour d'un modèle social et solidaire original conjuguant la performance et la solidarité au service des vacances pour tous.

La force de son modèle repose sur un mode de financement unique : l'Agence ne reçoit aucune dotation de l'État pour exercer sa mission et consacre l'intégralité de ses excédents de gestion du Chèque-Vacances pour financer ses actions de solidarité en direction des publics les plus fragiles. Elle autofinance son développement à travers la seule émission et le remboursement du Chèque-Vacances qui occupe une place centrale dans les budgets des œuvres sociales des comités d'entreprise. L'originalité de l'Agence repose aussi sur la dimension solidaire et participative de son mode de fonctionnement. Le Chèque-Vacances est l'outil central de sa politique sociale et solidaire.

L'ANCV, grâce au Chèque-Vacances, joue aussi un rôle essentiel dans le développement de l'emploi et de l'activité économique dans les régions. Elle injecte chaque année plus de 1,4 milliard d'euros dans l'économie du tourisme. L'Agence s'appuie sur un réseau de 170 000 professionnels du tourisme et des loisirs et 3500 partenaires de l'action sociale (60 têtes de réseaux, acteurs de Bourse Solidarité Vacances, Seniors en Vacances et équipements touristiques à vocation sociale).

Tournée vers l'avenir, l'Agence est engagée depuis le 15 novembre 2012 dans un Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) avec l'État (2013-2016), avec notamment pour axes majeurs : la poursuite de la croissance du Chèque-Vacances dans toutes les entreprises, la préparation de la dématérialisation du Chèque-Vacances pour faciliter le paiement sur Internet et le lancement d'un nouveau dispositif d'aide au départ en vacances pour les jeunes de 18 à 25 ans.

L'impact du Chèque-Vacances en Charente-Maritime

Le département de **Charente-Maritime** à lui seul compte de nombreux clients de l'ANCV (entreprises, comités d'entreprises (CE) ou assimilés dans la fonction publique) qui ont mis en place sur la base de critères sociaux, le Chèque-Vacances, une aide personnalisée aux salariés qui permet de constituer en douceur un projet vacances.

Dans le département, le Chèque-Vacances est aujourd'hui accepté par **5000** points touristiques et de loisirs. Le volume de remboursement des Chèques-Vacances utilisés par les bénéficiaires sur ce département **représente 37 millions d'euros contribuant ainsi à la vitalité et à l'emploi dans ce territoire** et bénéficient pour 50% au secteur de l'hébergement.

Le Chèque-vacances séduit également les entreprises de moins de 50 salariés

Le Chèque-Vacances séduit de plus en plus les petites entreprises depuis la loi de simplification de juillet 2009. La mise en place du dispositif est souple pour l'employeur et la commande se fait directement en ligne sur internet. Il est accessible à tous les salariés (CDI, CDD, Saisonniers, Apprentis), sans condition de ressources. Au delà d'un véritable avantage social et fiscal, le Chèque-Vacances offre aux dirigeants des petites entreprises un outil RH qui a fait ses preuves,

¹ Selon l'étude ANCV-BVA 2009, 1 Français sur 3 n'est pas parti en vacances en 2008, soit 16 millions de personnes. Des études, plus récentes, confirment cette tendance et notamment l'étude du Credoc conduite en 2012 qui montrent que 42% de la population n'est pas partie en vacances sur les douze derniers mois. Une tendance qui touche en premier lieu les foyers les plus modestes (47% d'entre eux partaient en vacances en 2007 contre 37% en 2012).

17 mars 2014

pour faciliter le recrutement dans un secteur qui rencontre parfois des difficultés à pourvoir certains postes. En effet, l'industrie hôtelière compte une grande majorité de très petites entreprises et s'appuie notamment sur le recrutement de saisonniers (environ 700 000 chaque année). Dans ce contexte, le Chèque-Vacances devient une réelle solution de motivation et de fidélisation, efficace pour la profession.

Les chiffres clés nationaux - année 2012

222 collaborateurs

3,8 millions de bénéficiaires de Chèques-Vacances
(plus de 9 millions de personnes avec leur famille).

1,4 milliard d'euros de volume d'émission de Chèques-Vacances.

170 000 professionnels du tourisme et des loisirs.

1 million de « journées vacances »
soutenues dans le cadre de l'action sociale chaque année.

210 000 bénéficiaires des programmes d'action sociale.

3 500 partenaires de l'action sociale.

Stéphane MORAND
Responsable Presse
[stephane.morand@en-charente-](mailto:stephane.morand@en-charente-maritime.com)

Tél. 05 46 31 71 77 - Port. 06 73 69 50 65



Vos actus presse sur twitter
@PresseCMT



maritime.com

Charente-Maritime Tourisme
Conseil Général

85, boulevard de la République F-17076 LA ROCHELLE Cedex 9

Tél. : 33 (0)5 46 31 71 71 • Fax : 33 (0)5 46 31 71 70

info@en-charente-maritime.com • www.en-charente-maritime.com

Immatriculation n° IM 017100003

N° SIRET 781 333 448 000 20 - APE 7990 Z - N°TVA Intracommunautaire FR 12 781 333 448